

**COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE ET MONÉTAIRE
DE L'AFRIQUE CENTRALE**



16^{ème} ÉDITION DE LA « JOURNÉE DE LA CEMAC »

16 MARS 2025

**MESSAGE DU PRÉSIDENT EN EXERCICE DE LA COMMUNAUTÉ
ÉCONOMIQUE ET MONÉTAIRE DE L'AFRIQUE CENTRALE
(CEMAC), S.E. PROFESSEUR FAUSTIN ARCHANGE TOUADÉRA**

BANGUI, 15 MARS 2025

- **Citoyennes,**
- **Citoyens,**
- **Peuples de la CEMAC,**

Il est de tradition, à l'occasion de la célébration de la Journée de la CEMAC, le 16 mars de chaque année, que le Président en Exercice de la Communauté adresse aux Citoyennes et aux Citoyens des six États membres, un message sur l'état de la Communauté et les progrès réalisés dans la mise en œuvre de l'intégration régionale.

Qu'il me soit donc permis, à l'entame de mon propos, de rappeler à tous et à chacun, l'importance de la construction d'un véritable espace commun qui reflète les idéaux qu'incarnaient les Pères fondateurs de notre Communauté, il y a de cela plus de soixante (60) ans.

L'année 2024 qui vient de s'achever a été, pour notre Communauté, une année charnière au cours de laquelle les Peuples de nos six États membres ont célébré tour à tour les soixante (60) ans de notre processus d'intégration régionale (1964-2024) et les trente (30) ans d'existence de la

Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale (1994-2024).

Aujourd'hui plus qu'hier, face aux défis de la mondialisation, l'intégration des jeunes nations comme les nôtres est au centre de toutes les préoccupations, car elle donne corps à l'existence même de nos États.

Le monde se raccourcit, les grands ensembles se développent, l'isolationnisme des États, hier stratégie de développement, est devenu aujourd'hui un non-sens et fait place à la création de grands ensembles économiques, à l'unité des Nations et des Peuples et à la coopération tous azimuts.

La CEMAC, notre Communauté, ne saurait être en marge de cette évolution majeure, qui traduit sa marche irréversible vers un avenir radieux.

Les peuples de nos États ont choisi de mettre en commun leur destin, pour bâtir ensemble une Communauté forte autour des valeurs de solidarité, de paix, de partage et de tolérance, de sorte que chacun de nos États n'est plus qu'un maillon de cette chaîne de solidarités.

**Mes chers concitoyens de la CEMAC,
Mesdames et Messieurs,**

En termes de bilan, et en dépit de périodes souvent difficiles, marquées par des crises politiques ou économiques, l'intégration régionale dans le cadre de l'UDEAC/CEMAC peut se targuer d'avoir engrangé trois types d'acquis : le système institutionnel, l'union monétaire et l'union économique.

Ces acquis trouvent leur configuration à travers plusieurs Institutions dont le mérite n'est plus à démontrer, en dépit de quelques difficultés de divers ordres. De la Commission de la CEMAC au Parlement Communautaire, en passant par la Cour de justice, la Cour des Comptes, la BEAC, la BDEAC, la COSUMAF, les Institutions Spécialisées et Agences d'Exécution de notre Communauté, il y a lieu de tirer satisfaction de nos Institutions.

Des avancées majeures sont à saluer, comme :

- La construction d'infrastructures d'envergure pour l'intégration physique ;
- L'élaboration de politiques communes dans des domaines cruciaux ;

- La création de structures dédiées à la mutualisation de nos ressources ;
- La mise en place d'Institutions de contrôle et de régulation etc.

L'une des faiblesses de ces avancées réside toutefois dans le peu d'appropriation de ces acquis par les Citoyens de la Communauté.

La méconnaissance des instruments d'intégration de notre Communauté tant par la société civile que par les étudiants et par les acteurs étatiques constituent un talon d'Achille de la dynamique en œuvre.

Cette année, la Journée de la CEMAC est célébrée sous le thème **« Promouvoir les libertés de circulation pour renforcer les échanges intracommunautaires en zone CEMAC »**. Elle se traduira par différents formats d'intervention dans les médias des États membres, avec l'implication évidente de la Commission de la CEMAC.

Parler de l'épine dorsale du processus d'intégration de notre chère organisation commune, notamment en ce qui concerne la

libre circulation des personnes et des biens, sera l'occasion de promouvoir les principes et les normes en la matière et d'œuvrer pour leur large diffusion au sein du public.

**Mes chers concitoyens de la CEMAC,
Mesdames et Messieurs,**

En ces temps où la situation économique est largement affectée par des facteurs exogènes tels que l'insécurité, les conflits armés et l'instabilité des cours des matières premières, une attention soutenue doit être portée sur les échanges intracommunautaires afin d'avancer vers un développement effectif et équilibré des États membres.

Les données commerciales intracommunautaires indiquent certes une augmentation des échanges. Car, de 2018 où les échanges intracommunautaires ne représentaient que 2 % des flux commerciaux avec le reste du monde, ce taux est passé à 3,5 % en 2022, puis à 3,9 % en 2023.

Si cette légère progression semble encourageante, elle demeure toutefois en-deçà, très en-deçà des attentes, car sur un total de plus de 33 MILLIARDS de FCFA d'échanges import-export, le commerce intracommunautaire en 2023 ne dépasse pas 1,3 MILLIARDS de FCFA. Ces chiffres sont les miroirs de nos

faiblesses et illustrent bien la nécessité d'un renforcement des échanges à l'intérieur de notre espace communautaire.

Les mesures prescrites par la dernière Session Extraordinaire de la Conférence des Chefs d'État, tenue le 16 décembre 2024 à Yaoundé, sont motivées, entre autres, par l'urgence de corriger les faiblesses évoquées afin de parvenir à des échanges intracommunautaires d'un taux à deux chiffres.

La libre circulation est en ce sens un vecteur de facilitation de la stratégie d'import-substitution autant que de la diversification économique, éléments essentiels d'amélioration de notre balance commerciale.

C'est pour moi l'occasion de rendre un vibrant hommage, à chacun de mes Frères Chefs d'État des pays membres de notre Communauté, pour les efforts louables qu'ils ne cessent de déployer en faveur du raffermissement de l'intégration dans notre sous-région.

Mes chers concitoyens de la CEMAC,

L'intégration en Afrique Centrale est un processus laborieux, long et difficile, mais son idée reste brillante et son avenir prometteur.

Ayons foi à nos efforts d'intégration ; ayons confiance dans nos Institutions communautaires ; œuvrons à les rendre plus efficaces, plus performantes.

Que chaque citoyenne, chaque citoyen, à quel qu'endroit qu'il se trouve, se considère partie prenante de la construction de la Communauté et contribue à lever les obstacles à sa marche de celle-ci.

Vive la Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale !

Vive l'intégration régionale en Afrique Centrale !

Je vous remercie.